

Production Inselfilm - Distribution LES MUTINS DE PANGÉE*

LE COMBAT DU SIÈCLE POUR LA LIBERTÉ D'INFORMER

HACKING JUSTICE

un film de Clara López Rubio et Juan Pancorbo



JULIAN
ASSANGE

lesmutins.org hackingjustice.fr cinemutins.com

LES MUTINS DE PANGÉE

présentent

HACKING JUSTICE JULIAN ASSANGE

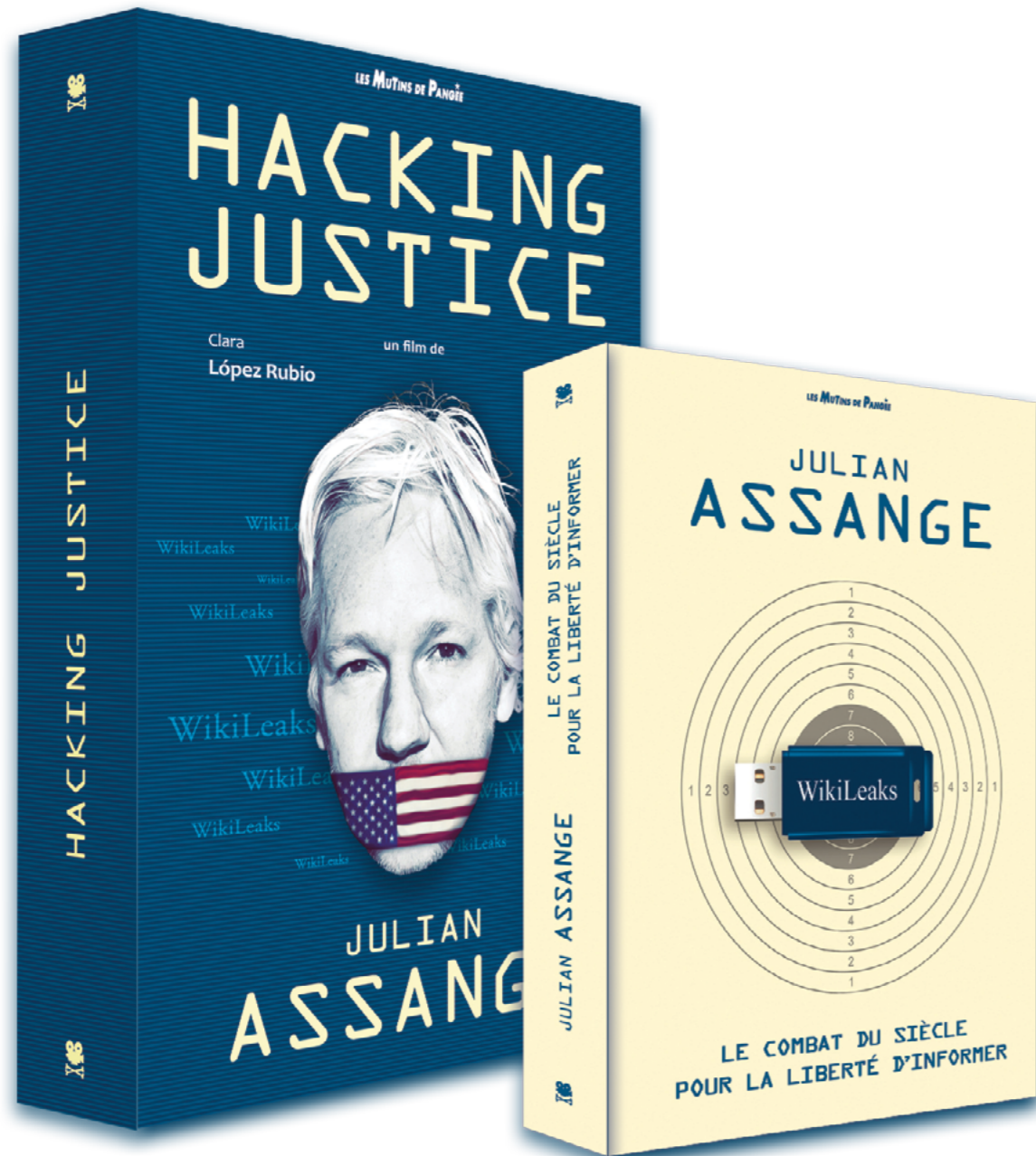
Un documentaire de **Clara López Rubio** et **Juan Pancorbo**
Inselfilm Produktion (Berlin, 2021)

DURÉE : 1H30

SORTIE 17 NOVEMBRE 2021
ESPACE SAINT MICHEL

Matériel de presse téléchargeable sur hackingjustice.fr

À L'OCCASION DE LA PARUTION EN LIBRAIRIES DU LIVRE-DVD



**SORTIE EXCEPTIONNELLE
DU FILM AU CINÉMA**

Le combat du siècle pour la liberté d'informe

Dans une démocratie, la liberté d'informe est un minium vital et ne peut être une option, quelles que soient nos opinions politiques. Cette histoire concerne chacun d'entre nous. C'est pourquoi nous éditons un livre qui raconte rigoureusement toute cette affaire depuis la création de WikiLeaks par Julian Assange en 2006 et que nous distribuons le film de Clara López Rubio et Juan Pancorbo, qui ont suivi les événements de l'intérieur pendant neuf ans.



SYNOPSIS

Fidèle au principe Cypherpunk « vie privée pour les plus faibles, transparence pour les puissants », Julian Assange a créé WikiLeaks en 2006, outil de publication crypté qui a permis la fuite de millions de documents classifiés ou secrets, mettant au jour les pratiques des gouvernements et des multinationales concernant la guerre, l'espionnage et la corruption.

Les fuites transmises à WikiLeaks en 2010 par l'analyste de l'US Army Chelsea Manning constituent les révélations les plus importantes de l'histoire sur les crimes de guerres et les mensonges des États-Unis. Julian Assange est alors devenu une cible.

Ce documentaire commence en 2012, lorsque le fondateur de WikiLeaks se réfugie dans l'ambassade d'Équateur à Londres où il restera confiné drastiquement jusqu'à son arrestation en 2020 en vue des audiences qui doivent statuer sur la demande d'extradition des États-Unis. Pendant neuf ans, à l'intérieur de l'ambassade et à travers le monde, Clara López Rubio et Juan Pancorbo ont suivi, pas à pas, la défense de Julian Assange, coordonnée par le célèbre avocat Baltasar Garzón. Une histoire aux implications politiques profondes pour la justice et la liberté d'informer.

[VOIR LE FILM ANNONCE](#)

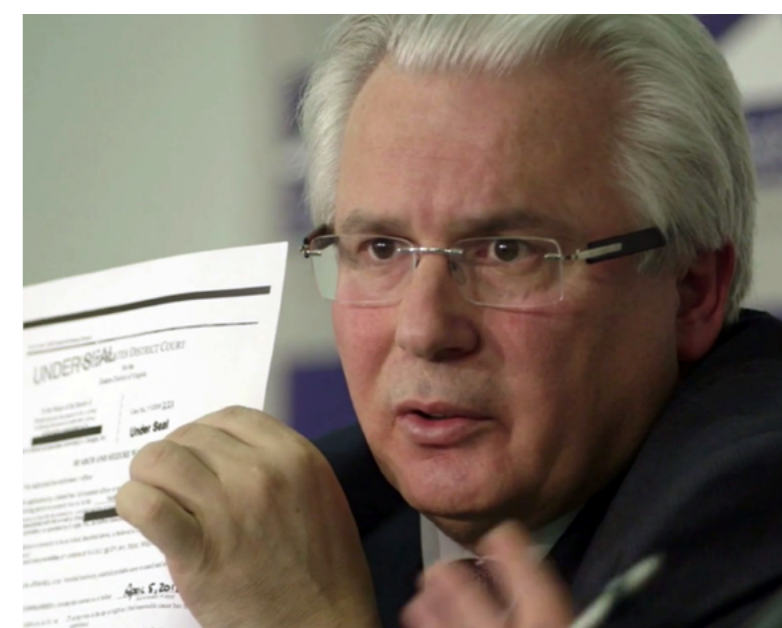
JULIAN ASSANGE

Fondateur de WikiLeaks. Il a dévoilé des millions de documents confiés par des lanceurs d'alerte dénonçant, entre autres, les crimes de guerre des États-Unis pour qui il devient l'ennemi public n°1. En 2021, la Haute Cour de justice d'Angleterre se prononcera sur son extradition vers les États-Unis où il risque 175 ans de prison.



BALTASAR GARZÓN

Juge d'instruction connu mondialement pour avoir fait interpeller en 1998, à Londres, l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet. Depuis 2012, il coordonne la défense juridique de Julian Assange qui a trouvé en lui l'avocat idéal pour une affaire internationale où justice et hautes sphères politiques se mêlent.



SARAH HARRISON

Journaliste britannique et membre de l'équipe juridique de WikiLeaks. En 2013, elle rejoint à Hong Kong Edward Snowden, qui vient de livrer à des journalistes des documents secrets de la NSA. Elle l'aide à quitter Hong Kong mais, son passeport ayant été invalidé par les États-Unis, Snowden se retrouve coincé dans l'aéroport de Moscou lors d'une escale (il devait se rendre à Cuba). La Russie lui accordera finalement l'asile politique.



ENTRETIEN AVEC LES RÉALISATEURS



Comment ce projet a commencé ? Comment avez-vous eu accès aux protagonistes ?

Clara López Rubio : Nous avons pris contact avec le juge Garzón pour réaliser un film sur sa carrière. C'était l'été 2012 et nous sommes allés lui rendre visite dans sa ville natale, Torres, en Andalousie. Il venait d'être radié du barreau et était en train de se reconvertir en avocat. C'est à cette époque qu'il a reçu un appel de Julian Assange et a accepté de coordonner sa défense *pro bono*. Soudain, apparaissait un autre personnage fascinant et controversé, et une affaire d'actualité qui suscitait un grand intérêt au niveau international.

Comment avez-vous tenu le fil de ce récit dont l'issue était incertaine de bout en bout ?

Juan Pancorbo : Au départ, le film montre le travail de Baltasar Garzón à la tête de l'équipe juridique internationale qui défend le rédacteur en chef de WikiLeaks. En termes visuels, nous

l'avons présenté ainsi : un homme enfermé dans une pièce et un autre qui voyage à travers le monde avec pour mission de le faire sortir. Mais les grandes questions sont en arrière-plan, car ce qui est en jeu dépasse largement le sort d'un seul individu. Nous parlons de l'avenir de l'Internet, la transparence des gouvernements et des entreprises, la nécessité de protéger les lanceurs d'alerte, l'asile diplomatique si profondément ancré dans les pays d'Amérique latine... Avec le recul des années, la persécution de Julian Assange est la preuve sans équivoque que la liberté d'information et de la presse est menacée dans les démocraties occidentales.

Quelles ont été les plus grandes difficultés durant ces neuf ans ?

Clara López Rubio : En ces temps de pandémie, tout le monde peut désormais imaginer quelles sont les difficultés de mener un projet dans l'incertitude permanente. Il fallait se rendre sur place sans savoir si

on pouvait tourner et ça impliquait forcément de dépenser de l'argent pour les billets d'avion, les hôtels, la location et le transport du matériel. Les protagonistes ne pouvaient pas trop nous tenir au courant de leurs agendas et de leurs voyages, pour des raisons faciles à comprendre. Nous avons dû faire un véritable travail de détective et prendre quelques risques pour tourner, avec un certain optimisme. (...)

Aujourd'hui, la situation a changé, davantage de gens ont compris l'injustice qui lui est faite et ce que ça signifie pour nos démocraties ; quelques voix s'élèvent en politique, jusqu'au Parlement européen... Mais il y a quelques années, presque personne ne se souciait du sort d'Assange, il était devenu un « pestiféré ». C'est pourquoi nous avons été impressionnés par le courage de ces gens que nous avons filmés. Un courage qui est vraiment « contagieux » [comme dit souvent Assange] et qui nous a aidés à surmonter de nombreux moments de désespoir pour aller au bout de ce film.

Malgré cela, pourquoi la mobilisation en faveur de Julian Assange est-elle encore si faible en 2021 ?

Juan Pancorbo : C'est avant tout le résultat des campagnes de dénigrement successives dont il a fait l'objet. On a dit de lui qu'il avait « du sang sur les mains » parce qu'il avait publié des informations non filtrées mais les procureurs états-unien n'ont présenté aucune preuve de cette accusation lors des audiences d'extradition. Puis sont venues les allégations de viol en Suède, ce qui a ruiné sa réputation. Qui peut prendre fait et cause pour un violeur ? Mais il s'avère que l'affaire n'a jamais dépassé le stade d'une « enquête préliminaire » en Suède, que le parquet suédois n'a jamais porté plainte et que l'affaire a été classée plusieurs fois jusqu'à sa clôture définitive en 2019.

Comment Julian Assange a-t-il changé entre cette première rencontre et la dernière fois que vous l'avez vu ?

Juan Pancorbo : La transformation des personnages au fil du temps ne peut se refléter que dans des projets longs comme celui-ci. Julian Assange fait l'objet d'une punition exemplaire depuis maintenant une décennie. La méthode employée est classique : elle consiste à « tuer le messenger » et dissuader ceux qui pourraient être tentés de suivre ses traces. Et le poids de cette punition se reflète dans l'apparence physique de Julian tout au long de notre film. Tant qu'il a pu rester actif et travailler, il n'a jamais montré de signes de faiblesse, son apparence physique reflète l'enfermement prolongé dans un espace très confiné, sans air frais, etc.

Où le film a-t-il été vu ?

Clara López Rubio : Depuis sa première version, le film a déjà été montré dans de nombreux festivals dans le monde entier : au Mexique, en Californie, à Bruxelles, en Autriche, en Argentine, au Chili, au Venezuela, en Équateur, en Espagne... Nous avons obtenu quelques prix en Amérique du Sud. Une plateforme indépendante en Australie le met en ligne maintenant. Notre petite frustration est que le film n'a pas encore été montré au Royaume-Uni et aux États-Unis (à l'exception de la Californie). Nous avons postulé à de nombreux festivals là-bas, mais nous n'avons reçu que des réponses négatives... Et bien sûr, il a été diffusé sur les télévisions européennes qui ont participé à la production : Canal Sur (Espagne), WDR (Allemagne), RTS (Suisse), VRT (Belgique). Et aussi sur la RAI (Italie), RT (Russie), 3sat (Allemagne) et vous pouvez le voir en ligne dans la médiathèque du principal radiodiffuseur allemand ARD.

Extrait de l'entretien figurant dans le livre.



LE LIVRE

Recueil de 260 pages de textes et entretiens inédits en français, accompagné d'une chronologie détaillée de WikiLeaks et son fondateur qui permet de comprendre en détail tous les enjeux soulevés par le film.

- Préface de **Serge Halimi** (directeur du *Monde diplomatique*)
- Entretien avec **Stella Moris**, avocate et compagne de Julian Assange
- Entretien avec les réalisateurs **Clara López Rubio et Juan Pancorbo**
- Textes de Julian **Assange**, Noam **Chomsky**, Chris **Hedges**, John **Pilger**, Jonathan **Cook**, **Doctors for Assange**, Stefania **Maurizi**, Katrin Axelsson et Lisa Longstaff de **Women Against Rape**, Max **Blumenthal**, Matt **Kennard**, Nils **Melzer**, Viktor **Dedaj**, Laurent **Dauré**, ainsi qu'une lettre ouverte des **syndicats de journalistes français** (SNJ, SNJ-CGT, CFDT-Journalistes).
- Chronologie établie par **Olivier Azam** pour les **Mutins de Pangée**

« Nous avons affaire à une accumulation de forces qui essaient de détruire Julian, de détruire son image publique, de détruire sa postérité... Et jusqu'à présent elles parviennent à leurs fins pour l'essentiel. S'il est possible d'enfermer à vie un journaliste pour avoir publié des informations vraies d'intérêt public, alors nous ne sommes plus une démocratie. »

Stella Moris, avocate et compagne de Julian Assange

COURTE CHRONOLOGIE

Extraits de la chronologie détaillée de 60 pages à retrouver dans le livre.

Octobre-Décembre 2006. Julian Assange fonde WikiLeaks avec une dizaine d'activistes et une poignée d'alliés dans le monde. WikiLeaks se veut apolitique : il s'agit de s'attaquer aux « ennemis de la vérité », précise Assange. Suivant un principe cher aux Cypherpunks, WikiLeaks oppose la « transparence des États » à la « vie privée des citoyens » et veut exposer les premiers et protéger les seconds en faisant de la cryptographie un « fondement de la liberté et de la démocratie ».

Août 2007. Premier coup d'éclat de WikiLeaks : une affaire de corruption au Kenya qui éclabousse le président en place.

14 janvier 2008. WikiLeaks révèle un système complexe de sociétés-écrans installées dans les îles Caïmans par Julius Bär, l'une des plus grandes banques privées suisses.

Septembre 2009. WikiLeaks se procure le « rapport Minton » qui révèle comment la multinationale Trafigura a déversé des déchets toxiques dans des décharges d'Abidjan, provoquant 108 000 victimes.

5 avril 2010. Présentation par Julian Assange d'une vidéo intitulée « Collateral Murder » (Meurtre collatéral) issue d'images prises le 12 juillet 2007 à Bagdad, montrant des civils mitraillés à l'arme lourde, depuis un hélicoptère de l'armée américaine, intégrant les commentaires des soldats comme dans un jeu vidéo.

Au moins dix-huit personnes sont tuées, dont deux journalistes de l'agence Reuters. Sur YouTube, en trois jours, cette vidéo sera vue par quatre millions de personnes.

Juin 2010. Création par le Pentagone d'une « WikiLeaks Task Force » dans laquelle 120 personnes travaillent en secret pour neutraliser et détruire WikiLeaks.

25 juillet 2010. Après enquête et vérifications WikiLeaks, en coopération avec le *Guardian* (en Angleterre) le *New York Times* (aux États-Unis) et le *Spiegel* (en Allemagne), publient conjointement leur analyse des « Afghan War Diaries ». Révélation des crimes de guerre des États-Unis et de leurs alliés extraite d'une banque de données de 91 000 documents, cette publication est « la plus grande fuite de l'histoire militaire ». Comme pour la vidéo « Collateral Murder », l'analyste de l'US Army Bradley Manning sera indentifié comme la source de ces fuites.

Août-septembre 2010. Julian Assange se rend en Suède pour une conférence. Après que deux femmes suédoises ont découvert que chacune a eu des relations sexuelles avec Assange, la première l'accusera d'avoir continué un rapport après avoir délibérément retiré ou déchiré son préservatif ; la seconde que leur rapport initial était consenti mais pas le suivant, survenu le lendemain matin, cette fois sans protection.

Par voix d'un tabloïd, Assange apprend qu'il fait l'objet d'un mandat d'arrêt pour « crime sexuel ». Après avoir fait sa déposition à la police et puisqu'il y est autorisé, Julian Assange quitte la Suède.

Octobre 2010. WikiLeaks, le *Guardian*, le *Spiegel*, le *New York Times* et le site Iraq Body Count publient « The Iraq War Logs », révélation des crimes de guerre de l'Armée américaine en Irak durant la période 2004-2009. En plus de ces documents, le « Red Cell Memorandum », rapport secret de la CIA, dévoile la stratégie de manipulation de l'opinion publique en Europe pour obtenir, sinon son consentement, au moins son « apathie » face aux guerres d'Afghanistan et d'Irak, en jouant, par exemple, sur la popularité du président Obama et en instrumentalisant le sort des femmes afghanes au service de ces guerres « humanitaires ».

18 novembre 2010. La procureure suédoise Marianne Ny, prenant quelques libertés avec les propos des plaignantes, lance un mandat d'arrêt européen pour délit sexuel contre Assange. Depuis le Royaume-Uni, celui-ci réaffirme des relations sexuelles consenties et dénonce un prétexte pour l'extrader de Suède vers les États-Unis où il risque la prison à vie, voire pire.

28 novembre 2010. Révélations du « Cablegate » par WikiLeaks avec le *Guardian*, *El País*, le *Spiegel* et *Le Monde*. Constitué de 251 287 câbles diplomatiques échangés entre le département d'État US, les ambassades et les consulats états-uniens depuis les années 1970, le

« Cablegate » confirme la soumission généralisée à la politique étrangère des États-Unis et révèle le mépris avec lequel leurs alliés sont traités par le corps diplomatique de Washington. Un exemple des révélations : *Le Monde* rapporte qu'avant de se présenter aux présidentielles de 2007, Nicolas Sarkozy faisait allégeance au président George W. Bush, annonçant sa candidature à son conseiller économique seize mois avant de la rendre publique aux Français.

30 novembre 2010. Un mandat d'arrêt international est lancé contre Assange. Le site de WikiLeaks subit une importante attaque informatique, le vice-président Joseph Biden qualifie Assange de « terroriste high-tech ».

7 décembre 2010. À la demande de la justice suédoise, Assange se rend à la police britannique. Après avoir fourni un échantillon ADN et subi dix jours d'incarcération, il est relâché sous caution mais doit porter un bracelet électronique.

24 décembre 2010. Sacré « Homme de l'année » par la rédaction du *Monde*, Assange est aussi à la « une » du *Time*.

10 janvier 2011. La secrétaire d'État Hillary Clinton entame son « WikiLeaks Apology Tour », grande tournée d'excuses dans le monde arabe après les révélations de WikiLeaks. Le régime de Ben Ali est renversé quatre jours après sa visite en Tunisie.

11 février 2011. Après trente-deux ans à la tête de l'Égypte, le président Hosni Moubarak démissionne, remet le pouvoir à l'armée et s'enfuit.



Selon plusieurs observateurs, les révélations de WikiLeaks ont joué un rôle dans le déclenchement des « Printemps arabes » et les révoltes en cascade au Yémen, en Libye, en Syrie, à Barheïn, en Irak, en Jordanie, au Maroc, au Soudan, en Arabie saoudite, etc.

24 octobre 2011. WikiLeaks suspend officiellement ses activités éditoriales et se mobilise pour contrer un blocus financier orchestré par Visa, MasterCard, Bank of America, PayPal et Western Union. Selon Assange, depuis décembre 2010, ce blocus a détruit 95 % des revenus de l'organisation. La parade de WikiLeaks est d'utiliser le Bitcoin et d'autres monnaies électroniques anonymes.

28 février 2012. WikiLeaks diffuse plus de cinq millions de documents internes de la firme de renseignement Stratfor (Strategic

Forecasting Inc.) rédigés entre juillet 2004 et décembre 2011. Ces « Global Intelligence Files » donnent un éclairage sur les méthodes de cette « CIA fantôme » au service de grandes entreprises et du gouvernement US.

30 mai 2012. Malgré l'absence de toute charge criminelle, la Cour suprême du Royaume-Uni se prononce pour l'extradition d'Assange vers la Suède. La loi britannique sera modifiée pour rendre impossible ce type de décision mais avec une clause de « non rétroactivité » afin qu'Assange ne bénéficie pas de ce changement de loi.

19 juin 2012. Assange casse son bracelet électronique et se réfugie à l'ambassade d'Équateur à Londres, aussitôt soumise à un dispositif quotidien de surveillance policière. Il y restera confiné pendant sept ans, dans des locaux exigus et sans accès à la lumière du Soleil.

S'il conteste le mandat d'arrêt suédois, Assange accepte d'être entendu à distance (téléphone, vidéoconférence). Ces procédures courantes lui sont systématiquement refusées.

24 juillet 2012. L'ancien juge d'instruction espagnol Baltasar Garzón, célèbre pour avoir fait arrêter Pinochet en 1998, dirige désormais l'équipe de défense de WikiLeaks et de son fondateur.

16 août 2012. Assange obtient l'asile politique de l'Équateur sous la présidence de Rafael Correa.

Juin-juillet 2013. Analyste de la CIA et de la NSA, Edward Snowden, 29 ans, révèle les programmes de surveillance de masse des États-Unis sur les télécommunications, à domicile comme à l'étranger, avec la complicité de leurs alliés. Sarah Harrison et Julian Assange organisent sa fuite. Après un parcours rocambolesque, Snowden trouve finalement asile en Russie.

21 août 2013. Bradley Manning est condamné à trente-cinq ans de prison pour espionnage. Dans un communiqué transmis par son avocat, il affirme son espoir d'être gracié et fait part de son intention d'entamer une thérapie hormonale pour changer de sexe. Son nom sera désormais Chelsea Manning.

Juin-juillet 2015. WikiLeaks, qui n'a jamais cessé ses révélations dans divers domaines et touchant différents régimes dans le monde, publie avec *Libération* et *Mediapart*, la preuve que, de 2006 au 22 mai 2012,

la NSA a espionné les présidents français Jacques Chirac, Nicolas Sarkozy, François Hollande et certains de leurs collaborateurs ainsi que la chancelière Angela Merkel et les plus hauts dirigeants allemands.

5 février 2016. Résultat du travail des avocats qui défendent WikiLeaks, un groupe d'experts des Nations unies juge arbitraire la situation d'Assange, la qualifiant de détention illégale et en violation des obligations de la Suède en matière de droit international.

23 février 2016. Publication par WikiLeaks des « NSA World Leaders Targets ». Extraits des rapports confidentiels de l'agence de renseignement US, ces documents révèlent une série d'actes d'espionnage dont la mise sur écoute d'une réunion privée sur la stratégie de lutte contre le changement climatique entre le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon et la chancelière allemande Angela Merkel et beaucoup d'autres révélations.

22 juillet 2016. À deux jours de la convention démocrate, WikiLeaks rend publics 19 252 courriels révélant comment la direction du Parti démocrate a manipulé ses élections primaires pour favoriser Hillary Clinton au détriment de Bernie Sanders.

7 octobre 2016. WikiLeaks révèle aussi les extraits de conférences d'Hillary Clinton payées par Goldman Sachs en 2013 et le financement de la Fondation Clinton par l'Arabie saoudite alors que les records de ventes d'armes à ce pays ont été battus sous son mandat de secrétaire d'État.



Mars 2017. WikiLeaks publie une série de documents de la CIA sur la surveillance électronique et la cyber-guerre regroupés sous l'intitulé « Vault7 ».

21 avril 2017. Le ministre US de la Justice Jefferson « Jeff » Sessions fait de l'arrestation d'Assange une « priorité » pour les États-Unis.

17 mai 2017. L'administration Obama ayant commué sa peine le 17 janvier pour rendre possible sa libération anticipée, Chelsea Manning sort de prison sept ans après sa première arrestation et plusieurs tentatives de suicide et de grève de la faim pour protester contre le harcèlement dont elle était victime en prison. En échange, Washington attend qu'elle témoigne contre WikiLeaks et Assange.

24 mai 2017. Ancien vice-président de Rafael Correa, Lenín Moreno, qui lui succède à la tête de la République d'Équateur, trahit rapidement ses promesses de campagne et s'aligne sur la politique de Washington.

19 septembre 2017. En partenariat avec Mediapart et *La Repubblica*, WikiLeaks publie la série des « Spy Files Russia » détaillant les activités d'entreprises russes travaillant dans le domaine de la surveillance et capables de surveiller la quasi-totalité des conversations téléphoniques et du trafic internet dans le pays.

Octobre 2018. L'Équateur impose à Assange un règlement intérieur en vingt-huit points très contraignants dont l'interdiction de faire du journalisme et d'exprimer ses opinions.

11 avril 2019. Déchu de sa nationalité équatorienne, Assange est interpellé dans l'enceinte même de l'ambassade où il est reclus depuis six ans et dix mois. Exfiltré de force et porté par des policiers, sa silhouette à la barbe blanche sera très commentée. Rafael Correa, fidèle soutien d'Assange, note : « C'est la première fois dans l'histoire qu'on arrête quelqu'un dans une ambassade, c'est un crime que l'humanité n'oubliera pas. »



Déclarant Assange coupable d'avoir violé les termes de sa libération conditionnelle en brisant son bracelet électronique, le juge Michael Snow le fait incarcérer dans la prison de haute sécurité de Belmarsh, construite dans la banlieue de Londres pour les terroristes et autres grands criminels condamnés à des peines lourdes.

1^{er} mai 2019. Pour avoir rompu son bracelet électronique, Assange est condamné à la lourde peine de cinquante semaines de prison.

9 mai 2019. Le rapporteur spécial des Nations unies sur la torture Nils Melzer et deux experts médicaux indépendants diagnostiquent chez Assange une anxiété chronique et des traumatismes psychologiques intenses typiques de la torture psychologique.

16 mai 2019. Chelsea Manning est réincarcérée à la suite de son refus de témoigner dans l'enquête à charge contre WikiLeaks et Assange.

Juin 2019. En préparation des audiences d'extradition d'Assange, les États-Unis présentent une nouvelle série de charges (hors délai) alors que les témoins appelés à la barre ont déjà rédigé leurs témoignages sur la base des dix-huit charges initiales. La juge Baraitser refuse d'accorder un délai à la défense pour y répondre. Elle reprend les arguments de l'équipe juridique US.

19 novembre 2019. Neuf ans après les événements, la justice suédoise clôt définitivement le chapitre de l'accusation de « délits sexuels » qui a ruiné la réputation d'Assange.

24 février 2019. Début des audiences à Londres pour statuer sur la demande d'extradition vers les États-Unis.

12 mars 2019. Après 301 jours d'incarcération et diverses formes de torture, Chelsea Manning est libérée le lendemain d'une nouvelle tentative de suicide.

Avril 2020. Dans un entretien au *Mail on Sunday*, sous la pression de la juge Baraitser « dans l'intérêt d'une justice transparente », Stella Moris, avocate de l'équipe de WikiLeaks, révèle qu'elle a eu deux enfants avec Assange alors qu'il était réfugié à l'ambassade d'Équateur à Londres.

7 septembre-1^{er} octobre 2020. Après une pause de six mois due à la pandémie, reprise des audiences d'extradition. Assange est présent derrière la cage vitrée de son box, devant un public réduit par « mesure sanitaire ». Il ne peut pas communiquer avec ses avocats autrement qu'à l'aide de petits papiers glissés à travers une fente.

4 janvier 2021. La justice britannique refuse la demande d'extradition d'Assange vers les États-Unis pour raison de santé et un « risque très élevé de suicide », après deux ans d'alertes, dont celles d'un collectif de plus de 300 médecins, et le constat du psychiatre qui l'a examiné. Mais la juge Vanessa Baraitser déclare Assange coupable de toutes les charges et rejette les arguments de la défense en faveur de la liberté d'expression et d'information au motif qu'avec les révélations de WikiLeaks, « il est allé au-delà du rôle lié au journalisme d'investigation ». Il est donc jugé « non extradable » pour cause de santé mentale incompatible avec les conditions de détention dans une prison « Supermax » aux États-Unis et sa libération est ordonnée.

6 janvier 2021. La remise en liberté d'Assange est refusée, la juge Baraitser arguant que les États-Unis

ont annoncé qu'ils feraient appel après la prise de fonction du nouveau président des États-Unis Joseph Biden.

12 février 2021. Le nouveau gouvernement de Biden fait officiellement appel, dans la continuité de la politique de son prédécesseur, du refus de la justice britannique d'extrader Assange afin de le juger dans le cadre de l'Espionage Act. Votée en 1917, cette loi vise à faire taire toute forme d'opposition à une guerre menée par les États-Unis.

28 mars 2021. Assange reçoit un message personnel de soutien du pape François.

26 juin 2021. L'un des principaux témoins à charge d'Assange, l'ex-activiste islandais Sigurdur Ingi Thordarson, revient sur ses accusations. Edward Snowden tweete : « C'est la fin du procès contre Julian Assange. » Mais la nouvelle passe inaperçue.

27-28 octobre. Audiences en appel, liées à la demande des États-Unis pour l'extradition d'Assange.

La chronologie complète est à retrouver dans le livre accompagnant le DVD.

FICHE TECHNIQUE

RÉALISATION Clara López Rubi et Juan Pancorbo

IMAGE Christian Trieloff

SON Arsenio Cadena, Francisco Latorre, Sara Lima,
Lucía Loiseau, María Mozos Ansorena

MONTAGE Octavio Iturbe, Sven Kulik

MUSIQUE ORIGINALE Arturo Iturbe

PRODUCTION Inselfilm Produktion (Berlin)

Documentaire - 2021 - Version Originale Anglais-Espagnol - Sous-titres français - 1h30

DCP cinéma - Fichier H264 mp4 - DVD

DISTRIBUTION CINÉMA

LES MUTINS DE PANGÉE

contact@lesmutins.org

06 12 94 30 62

hackingjustice.fr

DIFFUSION LIVRE-DVD

LES MUTINS DE PANGÉE

contact@lesmutins.org

06 64 25 26 94

lesmutins.org

LES BELLES LETTRES

01 45 15 19 70

bldd.fr

ARCADES

02 54 08 04 02

cinefeel.fr

Le combat du siècle pour la liberté d'informe